

---

## Nachlassverträge Concordats Concordati

No 131 Mittwoch, 09.07.2008 126. Jahrgang

---

1. *Débitrice*: **Sayan SA**, rue Verdaine 15, **1204 Genève**
2. *Durée du sursis concordataire*: 6 mois jusqu'au 19.12.2008
3. *Commissaire*: Denis Mathey, avocat, rue Saint-Léger 8, 1205 Genève
4. *Remarques*: Par décision du 18 juin 2008, le Tribunal de Première Instance de Genève a accordé à Sayan SA un sursis concordataire et autorisé Sayan SA à poursuivre ses activités jusqu'au 31 juillet 2008 uniquement sous la surveillance du commissaire. Les créanciers sont invités à indiquer leurs créances dans les 20 jours suivants la présente publication par courrier adressé au commissaire, sous peine d'être exclus des délibérations relatives au concordat.

Denis Mathey, Avocat  
1205 Genève

(04566532)